

AMBASSADE DE FRANCE

AU CHILI

Santiago, le 21 septembre 1950.

Monsieur le Recteur,

Comme suite à ma lettre du 31 juillet dernier je m'empresse de porter à votre connaissance la réponse que je viens de recevoir de Paris au sujet de l'aide que vous aviez bien voulu me demander pour le voyage en France de Monsieur Eduardo VARAS VIDELA à l'occasion du 2ème Congrès International de Criminologie.

A mon grand regret la Direction Générale des Relations Culturelles me fait savoir qu'en raison des difficultés financières que la France traverse actuellement il lui est malheureusement impossible de donner satisfaction à votre demande.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Recteur, avec l'expression de mes vifs regrets, l'assurance de ma considération très distinguée.

Monseigneur Carlos CASANUEVA OPAZO
Recteur de l'Université Catholique
SANTIAGO.

François de Guiring

ARCHIVO HISTÓRICO
PONTIFICIA
UNIVERSIDAD
CATÓLICA DE CHILE